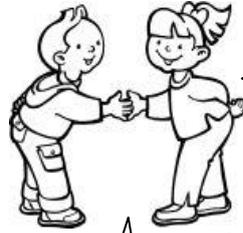




LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

1- Dans le respect de chacun et dans l'intérêt du « **vivre ensemble** » ...



2- ... et pour que nous passions tous une bonne journée à la garderie, en classe, voici quelques **repères à respecter** pour nous aider à grandir.

3- Après s'être bien stationné sur le parking, et non dans la rue, je viens accompagné(e), **pour les plus jeunes d'un adulte**, jusqu'au portail.

5- L'école étant fermée en journée, papa ou maman **sonne au portillon** si j'ai un rendez-vous à l'extérieur.

4- **J'arrive à l'heure**, entre 8h30 et 8h45, et entre 13h30 et 13h45, en étant très vigilant pour ma sécurité lorsque je traverse au passage piéton. Un bisou à l'accompagnant et hop, **je rejoins ma cour, ma classe.**

6- Pour bien démarrer mon travail, **j'évite tout retard**, et toute **absence** doit être **justifiée** très rapidement.



7- Oui, **un appel à l'école** pour dire si je suis malade ou **expliquer mon absence**. C'est important de prévenir les enseignants.

8- D'ailleurs, si je suis absent(e) pour maladie plus de deux jours, ou bien si j'ai un arrêt de sport de plus d'une semaine, **je dois apporter un certificat médical** à mon enseignant.

9- Aussi, **les médicaments ne sont pas autorisés dans l'école**. Si je suis **malade**, je reste à la maison. Si mes parents ont signé un **P.A.I.** avec la médecine scolaire, mon enseignant peut avoir mes médicaments, et les utiliser en cas d'urgence seulement.

10- Pour mon bien et pour une bonne progression dans mes apprentissages, **je fréquente l'école le plus régulièrement possible** : en classe, je suis à l'écoute, attentif et je respecte les consignes demandées.



11- Tu as raison ! C'est important d'être le plus présent possible en classe pour bien apprendre, bien grandir. **L'assiduité scolaire est obligatoire et très règlementée.**

Mais, en cas **d'absence prolongée**, notre **travail sera à récupérer à notre retour !**

12- Chaque début d'année, nous construisons **des règles de vie**. Nous posons des repères pour avoir de bonnes attitudes en classe, dans les espaces partagés (cour / toilettes). **Si on désobéit, on peut être puni(e)**. Ces règles de vie sont complémentaires à ce règlement d'école.

On se partage les outils collectifs de travail, les ballons, les jeux, **sans les abîmer ou les détourner de leur fonction première**.



13- Cela nous permet de **construire des « savoir-être »**, des attitudes utiles partout et pour longtemps.

Sans oublier de faire bon usage de l'informatique, sous la responsabilité de notre enseignant, en respectant **la charte numérique**.

14- En grandissant, je suis **attentif et respectueux** des **règles d'hygiène** (dans les toilettes) et **de sécurité** (lors des différents exercices organisés par l'école).



15- Enfin, les confiseries (chewing-gum), les petits jouets personnels venant de la maison (en Maternelle notamment), le téléphone portable (pour les CM), les animaux de compagnie, le tabac, la cigarette électronique des parents **ne sont pas acceptés dans l'enceinte de l'école**. C'est mieux de laisser tout ça dans la voiture ou à la maison.

16- Bravo ! Bon réflexe ! De même, autre vigilance dont je suis capable avec mes parents : **avoir une bonne tenue vestimentaire et les chaussures adaptées**.

17- Ah oui, je vois. Par exemple, l'été, je me chausse correctement. **Les tongs sont pour la plage, pas à l'école !**

En prenant en compte tout ceci, c'est la garantie d'une journée d'école réussie !

Signature des parents :

Signature de l'élève :